

L'Arbre d'Hippocrate

« Partenaire des Allocataires »

n°147

Març 2015

Bulletin trimestriel de l'AMVARP
Association régie par la loi du 01.07.1901

Président : Docteur Paul Fleury



AMVARP, Centre Antoine Béclère, CUSP
45 Rue des Saints-Pères
75006 Paris.

☎ 01 39 83 20 31 amvarp@gmail.com

Éditorial & infos

page 1



Page 2



Infos

page 3



Tribune libre

page 4



Se souvenir...

page 5



Activités culturelles

page 6



Giverny

Auvergne

page 7



Blog & Agenda

page 8

ÉDITORIAL

Cette année 2015 qui a débuté par des événements dramatiques éprouvants dans le monde et qui marqueront hélas tristement notre histoire nationale, va être une année charnière dans le combat que nous menons depuis longtemps pour défendre la retraite des médecins de France.

Tout au long de l'année dernière, nous avons rencontré des députés, des sénateurs et des personnalités représentatives, obtenu auprès d'eux des rendez-vous et nous avons pu leur exposer, documents à l'appui, les problèmes relatifs à nos retraites, tant sur le régime de base que sur le régime complémentaire et surtout l'ASV. Nous avons insisté sur notre volonté que la FARA (Fédération des Associations Régionales des Allocataires de la CARMF) soit présente aux réunions qui vont se tenir sur ces sujets.

Nous espérons ainsi les mobiliser en notre faveur, en réclamant notre présence et notre participation active, en raison de notre qualification dans ce domaine, dans la mesure où plusieurs de nos membres adhérents sont administrateurs de la FARA et de la CARMF.

Nombreux sont ceux qui sont délégués départementaux, élus auprès de la CARMF.

Chers confrères, nous vous demandons de nous faire connaître davantage auprès des médecins retraités ou prolongeant leur activité, tout en bénéficiant de leur retraite, ainsi que des veuves ou veufs allocataires.

Chaque adhésion nous rend plus puissant à l'égard de toutes les structures impliquant sécurité sociale, pouvoirs publics, politiques et syndicaux, dont dépend notre sort.

« Le but du monde est que la raison règne » a dit Ernest Renan, alors espérons le succès de notre combat.

Paul FLEURY
Président



Association des Médecins & Veuves Allocataires de la Région Parisienne

Elections 2015 des délégués et d'administrateurs de la CARMF

A l'heure où de graves menaces pèsent sur l'avenir de nos retraites, nous tenons à mobiliser toutes les énergies. Cette année, ont lieu les élections des délégués des médecins retraités et des conjoints survivants. Nous formons ainsi un groupe uni et solidaire pour **les représenter, faire entendre la voix des allocataires de la CARMF, et les défendre efficacement**. Nous avons désigné ce groupe sous le vocable « **Union Francilienne** » L'appel de candidatures pour le collège des médecins retraités a eu lieu le lundi 23 février.

La date limite de retour des candidatures est le lundi 16 mars.

Les bulletins de vote que vous recevrez chez vous partiront le 8 avril et devront être retournés avant le 28 avril. Pour voter, il vous suffira de sélectionner l'ensemble des candidats dont les noms figurent ci-dessous **candidats de l'Union Francilienne** dont le nom sera suivi du programme d'action identique pour tous :

« UNION FRANCILIENNE POUR SAUVEGARDER LES RETRAITES DONT L'ASV »

L'AMVARP soutient la liste « UNION FRANCILIENNE » des candidats suivants :

Catherine AUCLAIR, Fernand BISMUTH, Michel BLERY, délégué sortant, Daniel GEORGES, Adrien JOCIPOWICZ, Marie-Pierre LIOT, déléguée sortante, Claude MARSAULT, Yves NAUDILLON, Thérèse PINGET, déléguée sortante, Marie-Elisabeth PLICQUE, déléguée sortante, Maurice PRUDAT et Jean-Pierre ROBLIN, délégué sortant, Bruno VUILLEMIN, conseiller sortant.

Les autres candidats s'inscriront individuellement en suivant les instructions reçues.

Pour les conjoints survivants retraités, l'appel de candidatures aura lieu le 6 mars. Celui-ci devra être retourné avant le 27 mars. Les bulletins de vote partiront le 22 avril et devront être retournés avant le 12 mai. L'émargement et le dépouillement auront lieu le 20 mai. Les résultats seront publiés le 26 mai.

Votez pour les listes UNION FRANCILIENNE POUR SAUVEGARDER LES RETRAITES DONT L'ASV des médecins retraités et des conjoints survivants.

Nos retraites en 2015 : actifs, retraités, même combat !

Au 1^{er} Janvier, les actifs libéraux médecins, futurs retraités, voient leurs cotisations augmentées à 8.23 % pour le régime de base, sur un revenu inférieur ou égal à un PASS (Plafond Annuel de la Sécurité Sociale) soit 38 040 €, et passe à 1,87 % sur la totalité des revenus jusqu'à cinq PASS (190 200 €), soit une hausse de cotisation de 14 %, alors que la hausse des droits à la retraite sera de 17 %, selon la CNAVPL.

Les cotisations sont de 3 131 € pour la 1^{ère} tranche (T1) du PASS, sur la totalité (T2) de 1 à 5 PASS, la cotisation maximale est de 3 557 €, soit pour un revenu imposable maximal de 6 688 €. Le montant de la pension est calculé selon le nombre de points acquis. La valeur du point et le taux de liquidation varient selon la durée d'assurance. Les trimestres validés avant le 1^{er} janvier 2004, convertis en 100 points par trimestre, de 2004 à 2014, en fonction de la cotisation maximale (T1+T2) permettraient d'acquérir 550 points annuels. Depuis le 1^{er} janvier 2015, la cotisation maximale procure toujours 550 points. La valeur du point au 1^{er} avril 2013, inchangée depuis, est de 0,562 €. Il peut y avoir des majorations de trimestres au titre des enfants. Une réforme des droits familiaux fait l'objet d'un rapport à remettre fin janvier 2015.

En cas de départ anticipé à la retraite, celle-ci se voit appliquer une décote de 1,25 % par trimestre manquant dans la limite de 20 trimestres (25 %), par contre, pour la prolongation au-delà de l'âge limite de départ à la retraite et de la durée d'assurance requise, une surcote est appliquée, à raison de 0,75 % par trimestre et ceci à partir du 1^{er} janvier 2004.

www.cnavpl.fr/le-regime-de-base/fonctionnement/cotisation/

Pour le régime complémentaire vieillesse, géré par la CARMF, la cotisation des actifs est de 9,50 % dans la limite de 3,5 PASS (133 140 €).

Quant à l'ASV, la part forfaitaire est de 1 550 € en secteur 1 et de 4 650 € en secteur 2. La part proportionnelle plafonnée à 5 PASS est de 0,70 % pour le secteur 1 et de 2,10 % pour le secteur 2, soit un total de cotisation maximal de 2 881 € pour le secteur 1 et de 8 644 € pour le secteur 2.

En 2015, pour le médecin, la valeur des points d'allocations est de 0,562 € pour le régime de base, de 78,40 € pour le régime complémentaire et de 13 € pour l'ASV. Pour le conjoint collaborateur, les points pour le régime de base sont à 0,562 € et de 78,40 € pour le régime complémentaire vieillesse. Quant au conjoint survivant, les points pour le régime de base sont à 0,3035 €, ils sont pour le régime complémentaire vieillesse à 47,04 € et l'ASV à 6,50 €

La retraite complémentaire à la carte peut être prise à partir de 62 ans.

Dès le début janvier, les allocataires de la CARMF verront la mensualisation se mettre en place progressivement par un versement de 13 mois sur 3 ans pour les retraités avant 2015 et immédiatement pour les nouveaux retraités après cette date.



L'ASSEMBLEE GENERALE de la FARA a eu lieu le 11 DECEMBRE 2014

Dans son intervention, le Président Claude Poulain expose les actualités de la CARMF et de la FARA au cours de l'année écoulée. Elles sont consultables sur le site www.retraite-fara.com, ou en version papier à demander auprès du secrétariat de la FARA (adresse ci-dessous). L'AG a pour objet essentiel de valider les actions et la gestion du bureau et du conseil d'administration de l'année 2014.

Les Administrateurs des Retraités et des Conjointes survivants de la CARMF, qui sont tous membres de la FARA, participent aux CA, bureaux et commissions mensuelles de la Caisse de retraite.

Le Docteur Henri ROMEU expose les résultats de son enquête : il y a **9 000 retraités actifs** parmi les libéraux. Les résultats montrent un malaise et même une angoisse au sein des retraités, car les retraites sont insuffisantes. Les cotisations sont injustes et sont en quelque sorte un impôt. La FARA souhaite intervenir positivement à ce sujet. Il faut retenir aussi la pénurie de successeurs, et le désir d'une vie civile régulière normale.

L'intervention de la secrétaire générale rappelle les activités de la FARA au cours de l'année 2013 :

Tenue de l'AG 2013, congrès à Royat, tenue du bureau et du conseil d'administration.

- la FARA est en relation avec les 16 associations régionales. Le Président Poulain a participé à de nombreuses réunions dans ces régions, ses actions sont décrites sur le site de la FARA.

- La FARA rencontre les pouvoirs publics, sénateurs, députés, en vue d'une action d'envergure sur l'article 32 du projet de réforme des retraites, auprès du CNRPL (Confédération Nationale des retraités des Professions Libérales), des syndicats de l'ordre national des médecins.

- Les relations entre les syndicats médicaux sont meilleures entre eux-mêmes et également avec la CARMF et son Président. Les docteurs POULAIN, et CONVERT ont rencontré plusieurs représentants des syndicats.

- La FARA participe à l'entraide médicale sous forme d'un don à l'AFEM (Aide aux Familles et Entraide Médicale). Une somme de 1 750 € a été votée cette année.

Rappelons que chaque adhérent de l'AMVARP est de droit membre de la FARA. Le Docteur Maurice LETON, notre secrétaire général, a été choisi comme Administrateur de la FARA en compagnie du Docteur Paul FLEURY, notre Président.

Signalons la revue de FARA-INFOS d'Henri ROMEU, consultable en ligne ou sur papier avec un abonnement annuel de 5 euros.

Le congrès 2015 de la FARA aura lieu en Alsace, du 19 octobre pour le Conseil d'Administration et du 20 au 22 octobre 2015. Le programme en cours d'élaboration, est consultable sur www.amvare-est.org et sera développé dans l'Arbre d'Hippocrate n° 148 de juin 2015.

La FARA a mis en place, en partenariat avec Mondial Assistance, un système de Téléassistance aux personnes vulnérables, qui leur permet de continuer à vivre seules chez elles. L'offre FARA est réservée à tous les adhérents de l'AMVARP, leurs ascendants et leurs descendants. Le tarif est de 17 € mensuel au lieu de 19 €. L'offre est accessible sur www.mondial-teleassistance.com. Lors de la souscription, ne pas oublier de renseigner le code privilège FARA. L'inscription par l'internet est plus rapide (cf. site cité ci-dessus) mais la souscription papier est possible. L'installation est simple, une prise de courant et une prise téléphonique suffisent. Si difficulté, un technicien peut vous aider pour un coût de 40 €.

FARA

79 rue de Tocqueville

75017 Paris

Site Internet : retraite-fara.com



TRIBUNE LIBRE

ACCESSIBILITE DES CABINETS MEDICAUX

La loi Handicap du 11 février 2005 a renforcé l'obligation d'aménager les locaux recevant du public afin de permettre l'accès et la circulation de toutes personnes handicapées, quelles que soient leurs difficultés : motrice, psychique, visuelle, auditive ou cognitive. L'accessibilité concerne la voirie et le cheminement jusqu'à la salle de consultation.

Cette obligation aurait dû être effective au plus tard le 1^{er} janvier 2015. Tous les locaux des professionnels de santé sont concernés. Cela évolue, report de l'obligation jusqu'au 31 décembre 2018 pour les cabinets médicaux et jusqu'en 2024 pour la SNCF ?

Vie pratique : La loi impose avant le 8 mars 2015 que tout logement soit équipé d'un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF). Le propriétaire du logement est responsable de la mise en place et du bon fonctionnement. Si vous êtes en location, c'est votre propriétaire qui doit se charger de l'installation. Si vous êtes propriétaires d'appartements que vous louez, il vous revient de les mettre en conformité. Pour votre résidence, respectez cette obligation et n'oubliez pas de transmettre une copie de la preuve d'achat à votre assureur.

L'AMVARP

vous propose des activités qui vous permettent de rencontrer des anciens collègues, de partager des moments de détente, d'échanger des idées, dans un constant souci de vraie convivialité. Encouragez vos amis à venir nous rejoindre.

L'Arbre d'Hippocrate : le bulletin trimestriel vous est envoyé si vous êtes à jour de votre cotisation annuelle à l'AMVARP. Notre bureau, qui ne comprend que des bénévoles, assure la création de ce lien avec nos adhérents.

Le Quotidien du Médecin : nous avons négocié pour nos adhérents un tarif préférentiel de 121,50 € au lieu de 187 €. Ce tarif ne pourra être maintenu que si vous nous faites part de votre abonnement. Cet abonnement comprend un journal numérique 7 jours sur 7, matin et soir, et un journal papier 2 fois par semaine

Suggestions : nous attendons vos propositions pour l'amélioration des activités que nous vous proposons. Vous pouvez prendre contact avec les membres du bureau, tous bénévoles, lors des conférences mensuelles, par courrier postal ou électronique auprès de l'AMVARP. Soyez certains que nous prendrons vos suggestions en considération.

Les conférenciers sont tous bénévoles ! En page 5, nous avons pris l'habitude de résumer conférences et sorties. Ces résumés sont réalisés avec l'accord des conférenciers par deux membres du bureau, présents, qui prennent des notes et les comparent. Le but est de permettre aux personnes qui n'ont pu y assister, d'avoir une information sur nos activités. Nous attendons vos impressions sur les sorties et voyages et nous serons heureux de les diffuser. A vos stylos ! Par courrier postal ou électronique. Merci d'avance....

Se Souvenir ...



Conférence de J. L. RAFFIN « Quand les machines remplaceront les hommes, de quoi vivront-ils ? »

David RICCARDO prophétisait en 1817 : « Je suis convaincu que substituer des machines au travail humain est souvent très préjudiciable à la classe ouvrière, que la même cause susceptible d'améliorer le revenu du pays pourrait dans le même temps rendre la population inutile ». La productivité, augmentée grâce aux machines, a généré des richesses qui ont profité à tous. Ceux qui perdaient leur emploi dans le primaire en retrouvaient dans le secondaire, puis du secondaire au tertiaire, ultime pourvoyeur d'emplois. De nos jours, la croissance se heurte aux limites physiques de notre planète. Les machines, et surtout l'informatique, délogent du tertiaire de plus en plus d'emplois ! Ce n'est pas l'effet d'une crise passagère. On s'efforce d'exporter le chômage, une intense concurrence mondiale se développe. C'est l'appauvrissement de « la population inutile » évoquée par RICCARDO. Sauf si les machines servent les hommes, au lieu de les éliminer en associant capital et travail. C'est possible et non utopique, ce système existe déjà. Cela s'appelle une coopérative. (M-E.P)

Conférence de Serge DOESSANT: « La débâcle de 1940, origine du désastre » de l'Union sacrée d'août 1914 à Vichy

Lorsque l'Allemagne déclare la guerre à la France le 2 août 1914, l'armée française est beaucoup mieux préparée qu'en 1870. La classe politique est d'accord sur l'essentiel, ce que résume le message prônant l'*Union sacrée* de tous les Français que le président de la République, Raymond Poincaré, adresse au Parlement le 3 août. En 1918, après plus de quatre années d'un épouvantable conflit, la France est exsangue et dix pour cent de sa population active a disparu dans les tranchées. Les institutions de la France, dont la souplesse avait permis entre 1870 et 1914, l'ancrage de la République dans la société, vont alors se révéler d'une rare inefficacité : la toute-puissance du Parlement, les gouvernements éphémères, la faiblesse de la présidence de la République. La Chambre du Front populaire de 1936 votera les pleins pouvoirs à Pétain en 1940, entraînant la paralysie, alors qu'un pouvoir solide aurait été nécessaire face aux dictatures naissantes en Allemagne et en Italie. Quant à l'armée dirigée par Pétain, ministre de la Guerre, elle sera toujours en panne de doctrine : priorité donnée à la défensive (la ligne Maginot...), surestimation de la puissance militaire allemande, incompréhension sur la place des chars et des avions dans la nouvelle donne militaire. La remilitarisation de la Rhénanie par l'Allemagne, au début de 1936, était contraire au traité de Versailles. L'Allemagne va poursuivre sa politique d'agression : union avec l'Autriche (*l'Anschluss*) en mars 1938, démembrement de la Tchécoslovaquie à Munich en septembre 1938, enfin attaque contre la Pologne en septembre 1939 : l'armée française n'était pourtant pas dépourvue d'atouts face à l'Allemagne, car Léon Blum, chef du gouvernement du Front populaire, avait décidé en 1936 d'augmenter de façon considérable les dépenses. Le nombre de chars et d'avions était à peu près identique dans les deux pays. Mais un tiers seulement des 3 000 avions français étaient opérationnels en 1940. Bien que l'armée française disposât en septembre 1939 de 85 divisions au nord-est, alors qu'en face l'Allemagne, immobilisée en Pologne, n'en avait que 34, elle va rester l'arme au pied. Ce sera alors la *Drôle de guerre* jusqu'en mai 1940. L'attaque foudroyante des *Panzer divisions* à travers les Ardennes le 10 mai 1940, va mettre les unités françaises avancées en Belgique dans une position très délicate. Le modeste corps expéditionnaire anglais reflue alors vers Dunkerque où un embarquement est organisé pour l'Angleterre de 338 000 soldats, dont 123 000 Français. Le sacrifice de deux divisions françaises et l'efficacité de la *Royal Air Force* vont sauver l'opération. Pétain apparaît rapidement favorable à un armistice, ainsi que le chef d'état-major, Weygand. Replié à Bordeaux, le gouvernement est désarmé. Le 16 juin, Pétain annonce que son gouvernement est constitué et en donne la liste qui comprend beaucoup de responsables de l'armée vaincue... Au même moment, le général de Gaulle, rentré de Londres, décide de repartir le lendemain 17 juin dans la capitale anglaise pour poursuivre la lutte. Finalement l'armistice est signé le 22 juin. La réalité du désastre de 1940 est cruelle : faillite de l'état-major, personnel politique divisé et sans autorité ont mené à la Débâcle. (M-E.P)

Conférence du Dr LIU BINGKAÏ: « Médecine traditionnelle chinoise »(MTC)

La MTC a plus de 2000 ans, elle est liée à une conception philosophique de l'équilibre avec l'univers, dont le corps humain fait partie, entre psychisme et organes. Ceux-ci sont reliés par les canaux des méridiens, s'équilibrant par réciprocité. La maladie naît d'un déséquilibre. Le médecin soigne à l'aide d'une centaine d'éléments végétaux dont il doit équilibrer l'association et le savant dosage. Un médicament actif a des effets secondaires délétères qu'il faut prévenir (aconit pour la polyarthrite). Bien maîtriser les doses est le fruit de longues études. La MTC n'est pas une médecine douce. La MTC se concentre sur la perception du médecin : Regarder, Ecouter, Interroger, Toucher, est la clef d'un diagnostic. L'acupuncture est très efficace pour lutter contre la douleur. Le sport, par le mouvement qui fait circuler l'énergie, chasse la douleur. (M-E.P et M-P)



ACTIVITES CULTURELLES

Conférences du jeudi

Jeudi 2 avril 2015 -14h30 : Conférence du Dr Marie-Jeanne GODEAU, adhérente de l'AMVARP sur
« **Médecine Homéopathique** »

Jeudi 7 mai 2015 -14h30 : Conférence de Jean François LAURENT
« **Une aventure poétique hors du commun : Rimbaud et Verlaine** »

Jeudi 4 juin 2015 -14 h 30 Conférence de Anne Emmanuelle BERGER sur
" **Le genre et le corps** "
(Eléments de généalogie intellectuelle et culturelle)

L'intérêt suscité par ces conférences vous permet si vous le souhaitez d'être accompagné de vos proches, amis, et de médecins retraités ou de conjoints survivants, futurs adhérents et soutiens de l'**AMVARP**.

Egalement, lors de vos activités, vous pouvez être en contact avec des conférenciers qui accepteraient de participer à nos conférences, n'hésitez pas à contacter Jean-Michel Bigot responsable de cette activité.

Nous vous rappelons que les conférences se tiennent au Centre Antoine Bécère

Faculté Descartes 45 rue des Saints-Pères Paris. Ascenseur 8^{ème} puis escalier 9^{ème} étage.

ATTENTION ! Si le plan Vigipirate est maintenu, il faut vous présenter muni de votre carte d'identité.

Société des Amis du Louvre

L'AMVARP vous propose une inscription annuelle à tarif préférentiel de 70€. Il n'y a pas de changement de tarif comme cela s'est fait au début de l'année 2014.

N'oubliez pas de faire votre renouvellement auprès de l'AMVARP dès que la fin de votre abonnement est annoncée c'est à dire deux mois avant l'expiration de votre carte.

Adressez à l'AMVARP le bulletin d'inscription que vous trouverez joint dans l'**Arbre d'Hippocrate** ou sur le site www.retraite-fara.com, établissez votre chèque à l'ordre de l'AMVARP.

Cette carte vous donne accès toute l'année, à toutes les expositions du Louvre, en coupe-file, et vous permet de recevoir la revue trimestrielle **Grande Galerie**. Avec votre carte de membre, vous recevrez un reçu fiscal ouvrant droit à réduction d'impôt pour participation à une œuvre de mécénat.

Votre carte vous permet aussi d'obtenir des réductions dans de nombreux musées, présentez la lors de chacune de vos sorties.

-Actuellement aile Denon au 1^{er} étage exposition de natures mortes américaines du XIX^{ème} siècle.

-Au Petit Palais, à partir du 24 février, exposition événement :

« **Les Bas-fonds du baroque, la Rome du vice et de la misère** ». Pour cette exposition, vous bénéficiez d'un tarif réduit à 8€ au lieu de 11€ sur présentation de votre carte des Amis du Louvre à jour.

Activité suivie par Marie-Pierre LIOT

SORTIES CULTURELLES 2015

GIVERNY : Mercredi 6 Mai 2015, maison et jardin de Claude Monet, musée des impressionnistes



Claude Monet a vécu de 1883 à 1926 dans sa maison de Giverny. Passionné par le jardinage autant que par sa peinture et les couleurs, il a conçu son jardin de fleurs et son jardin d'eau avec les nymphéas, comme de véritables œuvres d'art. Il aimait aussi beaucoup cuisiner et recevait ses amis dans sa spectaculaire salle à manger jaune. Parmi eux, Clémenceau et Mr Bouchara, le fabricant de tissu, que Monet conseillait pour ses coloris.

Le musée des impressionnistes s'intéresse à l'histoire de l'impressionnisme, et à ses conséquences sur la peinture de la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Il remplace le musée d'art américain. L'exposition a pour thème l'influence de l'art de Claude Monet sur ses contemporains, notamment la colonie des artistes américains de Giverny et les générations qui lui ont succédé tel Maurice Denis.

PROGRAMME

8H30 :- Départ en car de **PARIS Porte Maillot** devant l'entrée principale du Palais des Congrès

10H30-11H45 :-Visite guidée du Musée des Impressionnistes

12H15 :- Déjeuner sur place

14H00-16H00 :-Visite guidée de la maison et des jardins de Claude Monet

16H00-17H00 :-Temps libre dans les jardins

Retour à **PARIS Porte Maillot** vers 18H30

Prix **80 €** tout compris. **Activité suivie par Christa et Michel BLERY**

L'Auvergne, ses volcans, sa Limagne

Du mardi 9 juin au samedi 13 juin 2015. Inscription page intermédiaire



Rendez-vous à 6 heures 15

Départ en train : gare de Paris Bercy

Mardi 9 juin 2015 : arrivée à Clermont-Ferrand vers 10 heures 30

Chaîne des Puys, Royat, Prieuré Saint-Léger et son église. Déjeuner, Puy de Dôme en train panoramique. Retour et dépose à l'Hôtel des Puys, 3 étoiles : 16 Place Delille 63000 CLERMONT FERRAND, Tél. :+33(0)4 73 91 92 06

fax: +33(0)4 73 91 60 25E-mail contact@hoteldespuys.fr .diner.

Mercredi 10 juin 2015 : Riom, abbaye de Mozac, déjeuner, Volvic avec accès volcan de Lemptégy, Saint Ours Les Roches, Retour à l'hôtel et diner.

Judi 11 juin 2015 : Orcical, Lac de Guéry, déjeuner, lac Pavin, Saint Nectaire, Murol, lac d'Aydat, Issoire. Retour à l'hôtel et diner

Vendredi 12 juin 2015 : Visite château Ravel, déjeuner, musée de la céramique de Lezoux, Billom : la toscane auvergnate. Retour à l'hôtel et diner.

Samedi 13 juin 2015 : Centre historique de Clermont-Ferrand, déjeuner, cité comtale de Montferrand

Départ à **16 h 24** arrivée à **20 h 00** environ. Le tarif tout compris, transports, pension complète, visites découvertes, est de **790 euros par personne**, un **supplément de 160 euros est appliqué pour les singles**. Lors de l'inscription : **200 euros par personne** sont à verser, le solde est à régler avant le **7 mai**. Il est conseillé de favoriser la constitution de chambres twins. Il est possible de partir la veille. Dans ce cas, prendre contact avec **Madame Céline HERGAT**, au téléphone **04 73 98 65 00** (groupe AMVARP – Fleury) ou par mël chergat-tourisme@clermont-fd.com qui procédera à la réservation de votre chambre à l'Hôtel pour une nuitée que vous réglerez personnellement à l'Hôtel. Veuillez nous prévenir de votre choix le plus rapidement possible auprès de Paul Fleury, et de signaler si vous êtes en possession d'une carte SNCF sénior valide pendant la durée du séjour.

Voyage préparé par Paul et Christiane FLEURY

VOYAGE DES 23 ET 24 SEPTEMBRE 2015
ORGANISE PAR MARIE-CLAIRE ET PIERRE HECQUET
L'ART DECO EN ARTOIS et MUSEE LOUVRE- LENS

23 SEPTEMBRE DEPART PARIS GARE DU NORD PAR TGV A 7H47 ARRIVEE ARRAS 8H45
MATIN **Des portes ouvertes sur l'Art Déco à BETHUNE**

DEJEUNER « Les Jardins de St Laurent »

APRES MIDI **ARRAS Art Déco**

Dégustation bière et fromage à l'hôtel de Guînes à ARRAS

RETOUR à L'HOTEL de l'Univers- 3-5 Place de la Croix Rouge- 62000 ARRAS- 03 21 71 34 01

DINER

24 SEPTEMBRE MATIN **Musée LOUVRE-LENS- Visite de la Galerie du temps**

DEJEUNER "Le pain à la bouche"

APRES MIDI **L'art Déco à LENS**

RETOUR PARIS GARE du NORD VERS 19H20

PRIX 290 euros par personne en chambre double ou twins, 340 euros en single

DATE LIMITE D'INSCRIPTION 20 JUILLET 2015- Chèque à libeller à AMVARP et à adresser au
Centre Antoine Béclère- CUSP 45 rue des St Pères- 75006 PARIS

Le nombre de chambres étant limité, il est demandé de favoriser les chambres Doubles ou Twins

Merci d'indiquer si vous avez **une carte SNCF sénior**. Précisez si vous avez une intolérance alimentaire.



Les nouvelles technologies

Le courriel (e-mail, mail, mél) supplante le courrier traditionnel déposé dans la boîte à lettres. Toute personne qui reçoit une lettre, l'ouvre, la lit, la garde, la traite ou la jette. Pour le courriel, il en est de même car beaucoup d'informations peuvent y être données. Certes le numérique a dévoyé les envois, ce sont :

- Les spams, mot dérivant de **spiced ham** (jambon épicé) (courrier indésirable, pourriel, pollurriel)
- Les junks (fouillis, fatras, ramassis). Ces indésirables polluent et les doutes naissent. Ouvrir ou non ?

L'AMVARP respecte le courriel adressé à ses adhérents dans ses envois. Toute personne ayant fait connaître à l'AMVARP son adresse électronique et qui ne reçoit pas les courriers, peut rechercher dans la **partie indésirable** ou spam ou junk, de son webmail ou de sa boîte à lettres électroniques. Pour éviter cela, insérer dans vos adresses, l'adresse numérique de l'AMVARP, « **amvarp@gmail.com** », et comme tout courrier, prenez-en connaissance. Si vous avez communiqué une adresse électronique et que vous ne recevez pas de courriels, faites le savoir. (M.L)

Notre adresse : amvarp@gmail.com . Elle vous permet de nous faire part de vos remarques.

AGENDA

- **jeudi 2 avril 2015 14h 30** : l'homéopathie par le Dr Marie-Jeanne Godeau
- **mercredi 6 mai 2015** : Giverny
- **jeudi 7 mai 2015 14 h 30** : « Une aventure poétique hors du commun : Rimbaud et Verlaine » par Jean-François Laurent
- **jeudi 4 juin 2015 à 14 h 30** : « le genre et le corps » par Anne Emmanuelle Berger
- **du mardi 9 au samedi 13 juin 2015** l'Auvergne, ses Volcans sa Limagne
- **juin 2015** : parution Arbre d'Hippocrate n° 148
- **mercredi 23 et jeudi 24 septembre 2015** :l'Art Déco en Artois et Musée LOUVRE LENS
- **samedi 3 octobre 2015** : AG de la CARMF
- **lundi 19 octobre** : début du congrès de la FARA à Strasbourg

Tout texte signé dans ce journal n'engage que son auteur

Conception et réalisation : le bureau de l'AMVARP.

Imprimerie PORT ROYAL: 78190